

FICHE METHODOLOGIE

REFLEXION SUR PROJET CREATION MAISON ASSISTANTS MATERNELS (MAM)

DOCUMENTATION - SUPPORTS DE REFERENCE

- Guide départemental des MAM de 2017
- Guide ministériel des MAM à l'usage des services de PMI et des assistants maternels de mars 2016

1ères ETAPES - CONSEILS POUR VOS DEMARCHES, LA METHODOLOGIE DE PROJET

1) La documentation :

- > Guide départemental des MAM téléchargeable sur le site du Conseil départemental de la Somme : <http://www.somme.fr/enfance-famille-metiers-accueil/devenir-assistante-maternelle>
- > Guide ministériel des MAM téléchargeable sur le site « mon-enfant.fr » / Espace doc' professionnels / Espace doc' Assistants maternels : <http://www.mon-enfant.fr/web/guest/espace-doc-professionnels/espace-doc-professionnels-liste?idCategorie=82837195&rubrique=pro>

2) Si ce n'est déjà fait, prendre contact avec la PMI / le Conseil départemental (ex. : pour une invitation à une réunion d'information et/ou des échanges sur l'agrément, le projet d'accueil et le local, le fonctionnement envisagé, les différentes démarches à accomplir etc.) : 03-22-97-21-18 (secrétariat)

3) L'étude budgétaire + l'étude de besoins :

Focus sur l'étude de besoins :

- Récolte et exploitation de données statistiques/quantitatives par le biais notamment des **sites internet Insee, Caf** : <http://data.caf.fr/site/> (sur ce site, vous pouvez trouver des données liées au taux de couverture petite enfance 2016 avec un comparatif commune / intercommunalité / département et ainsi **identifier les territoires qualifiés de prioritaires** notamment si le taux de la zone d'implantation est inférieur à 58 %, aux tranches d'âge par commune, à la configuration familiale par commune, aux allocataires PAJE par commune etc.)

Données démographiques : nombre d'habitants, nombre de naissances, **taux de couverture petite enfance 2016**, synthèse allocataires Caf (nombre d'enfants par tranche d'âge, configuration familiale) etc. ?

Données socio-économiques : nombre d'entreprises, déplacements travail/domicile, taux d'activité hommes/femmes etc. ?

Nombre d'assistantes maternelles, services existants + projets liés à l'accueil de la petite enfance (ex. : crèches, MAM, écoles, accueils de loisirs etc.) ?

Perspectives de développement : économique, habitat etc. ?

Axe routier « passant » ? Etc.

- Possibilité de récolte et d'exploitation de données qualitatives par le biais, par exemple, d'un questionnaire de recensement des besoins :

Des besoins liés aux modes de garde sont-ils recensés ?

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Comment répondre à ces besoins/difficultés ?

L'ouverture d'une MAM répondrait-elle aux attentes ?

Les parents (ou futurs parents) seraient-ils prêts à « fréquenter » cette structure ?

Quels seraient les besoins des parents en termes de jours et d'horaires d'accueil ?

Une implantation sur ce territoire est-elle justifiée ? Etc.

Au delà des chiffres, il peut donc être opportun d'interroger les habitants pour enrichir l'étude.

Par exemple, voir s'il est possible de diffuser un questionnaire dans les boîtes aux lettres et lieux stratégiques : écoles, Relais assistants maternels (Ram), commerces, manifestations petite enfance etc. et/ou d'organiser des temps d'échanges notamment auprès de parents ayant des enfants en bas âge (ou de futurs parents).

Dans le cadre de votre étude de besoins, vous pouvez également **vous rapprocher du Ram de votre territoire** en tant qu'observatoire des besoins liés à la petite enfance.

Le but est que le diagnostic révèle clairement qu'il y a besoin (ou pas) d'une MAM sur le territoire (et donc de convaincre vos partenaires que le projet peut être pertinent, viable et pérenne).

Aussi, ce diagnostic préalable constitue une base formelle et est déterminant dans la construction d'un projet adapté aux besoins qui pourraient être recensés.

4) En parallèle : **se rapprocher de la commune** pour recueillir des données, connaître son avis sur votre projet, les suites à donner, savoir dans quelle mesure elle peut s'impliquer techniquement et/ou financièrement.

D'autres éléments seront à préciser, notamment dans votre étude :

- Point de départ de cette réflexion ? Pourquoi ce choix ? Rayonnement géographique du projet ?
 - **Ce projet est-il complémentaire aux crèches avoisinantes ?** Autrement dit, ce projet ne risque-t-il pas de déstabiliser, faire « concurrence » à l'offre existante ?
 - Quel est votre profil ?
 - Quel serait votre rôle dans ce projet ?
 - Disposez-vous de compétences en gestion budgétaire ?
 - Avez-vous d'ores et déjà une idée du projet d'accueil des enfants, du fonctionnement, du plan des locaux, de l'encadrement, du budget, du financement (investissement/fonctionnement) de ce projet ?
 - Avez-vous visité, pris des contacts avec des MAM du département ? Avec la PMI ? Avec le Ram ?
 - Quelle serait l'entité porteuse ?
- Etc.

> Lorsque vous estimerez que **votre étude est bien avancée**, merci d'envoyer ce document pour avis du conseiller technique Caf de votre territoire.

Information sur les aides financières Caf prévues au niveau des Mam :

Comme énuméré dans le guide ministériel des MAM (voir page 43), un soutien financier peut être apporté aux assistantes maternelles exerçant en Mam sous les formes suivantes :

- prime d'installation de 300€ ou 600€, en fonction de la priorité du territoire d'implantation de la Mam, pour toute assistante maternelle nouvellement agréée remplissant les conditions et exerçant au sein de la Mam,
- prêt à l'amélioration du lieu d'accueil (Pala) à taux zéro d'un montant de 10000€ maximum remboursable sous 120 mois,
- aide au démarrage de 3000€ pour les nouvelles Mam implantées, entre autres conditions, sur un territoire prioritaire défini notamment en fonction de critères nationaux fixés par la Cnaf.

Pour de plus amples renseignements/demandes sur les aides précitées, se connecter sur le site [caf.fr](http://www.caf.fr) :

<http://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-somme/partenaires/vous-etes-assistante-maternelle>

VIGILANCE

**NE PAS S'ENGAGER, NE RIEN SIGNER AVANT QUE LA FAISABILITE DU PROJET SOIT AVEREE
(exemple pour les locaux : bail etc.)**